

Date : 18/05/11

Remettre en fonctionnement sa piscine



L'Esprit Piscine ©

Le soleil et la chaleur gagnent du terrain, il est par conséquent grand temps de remettre en fonctionnement votre piscine et ce, même si vous ne l'utilisez pas immédiatement. Comme l'hivernage, la remise en route est une manœuvre qui doit se faire en plusieurs étapes. Petit récapitulatif agrémenté de conseils.

Heureux les propriétaires qui ont une piscine ! Avec le soleil qui se fait de plus en plus présent et les températures qui continuent de grimper chaque jour un peu plus, ils pourront bientôt s'y baigner. Pour pouvoir en profiter dès la première occasion, il faut cependant que la piscine soit opérationnelle autrement dit, qu'elle soit propre et saine. Si les choses ont été bien faites, le bassin a normalement été mis en hivernage aux alentours de fin octobre et du début du mois de novembre : des flotteurs y ont été déposés de manière à le protéger du gel, le système de filtration a été arrêté et il a été recouvert d'une bâche ou d'une couverture. "Le bassin ne doit en aucun cas être vidé", rappelle François Grillard, constructeur et installateur de piscines membre du conseil d'administration de la FPP (Fédération des Professionnels de la Piscine). "S'il n'est pas immergé, poursuit-il, le revêtement la piscine, notamment son liner, risque en effet de se détériorer". Agir dès le mois de Mars

Sommaire

- piscine

Remettre en fonctionnement sa

L'ouverture du bassin

Évaluation du site

Ce site est consacré à la maison dans son ensemble, de l'accession à la propriété à l'architecture, en passant par la décoration et l'aménagement intérieur et extérieur.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 23

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

- Le système de filtration
- Le nettoyage
- Le traitement de l'eau

Avant de pouvoir utiliser à nouveau sa piscine, il faut donc la débarrasser des équipements spécifiques à l'hivernage, remettre en marche la pompe, la nettoyer mais aussi et surtout s'assurer que la qualité de l'eau est suffisamment bonne pour permettre la baignade. Des étapes qui prennent du temps c'est pourquoi, les professionnels conseillent de s'y prendre dès le mois de mars ou d'avril. "A cette période de l'année, l'eau est en général entre 11 et 15° ce qui est une bonne température pour éviter que les algues prolifèrent", explique le directeur technique de Piscines **Magiline**. "Dès que l'on dépasse les 14/15°, enchaîne François Grillard, l'eau se détériore plus vite et le nettoyage devient plus fastidieux".



L'Esprit Piscine ©A condition d'avoir été contacté suffisamment tôt, un professionnel peut réaliser la remise en route d'une piscine. L'intervention est facturée en moyenne 250 €, un montant qui varie bien sûr en fonction de la taille du bassin et du niveau de prestation choisi. Cependant, les particuliers peuvent tout à fait se lancer seuls dans cette opération. Découvrez les différentes étapes de la remise en route d'une piscine en pages suivantes.